



ASSEMBLEE GENERALE 2024

26 juillet 2024

23 membres présents sur la feuille d'émargement.

4 pouvoirs validés.

3 personnes non adhérentes présentes.

ACCUEIL DU PRESIDENT – RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Sébastien STROHL de POUZOLS

A l'ouverture de la séance à 17h, Sébastien STROHL de POUZOLS Président de l'association « Les Amis de Banne » accueille tous les adhérents fidèles à cette AG le jour de l'ouverture des JO de Paris. Il présente tous les membres du Conseil d'Administration présents dans la salle.

Il remercie le maire et les services municipaux (technique et administratif) pour leur aide et le prêt de la salle en cas de besoin. Il poursuit en rappelant que nos effectifs sont stables depuis plusieurs années (96 adhérents en 2023) mais que notre objectif est d'atteindre 100 adhérents fin 2024 (au 27 juillet nous sommes 66 adhérents à jour de la cotisation).

Le Président aborde ensuite les modifications que nous devons apporter à nos statuts pour être conforme aux règles administratives et au bon fonctionnement de notre Conseil d'Administration. Il indique qu'à l'avenir nos animations seront orientées vers les conférences et les expositions patrimoniales comme celle que nous avons organisée le 2 juin dernier. Nous recherchons des sponsors et des subventions pour financer nos animations.

Notre Association a terminé en 2024 la tranche de travaux 4.1 comprenant une série de chantiers dont nous étions Maître d'Ouvrage par délégation et qui ont permis de consolider et sécuriser une partie des vestiges du château Renaissance (coût 19 794 €). Pour financer cette opération, nous avons fait un partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer une collecte participative auprès du public (www.fondation-patrimoine.org/55852). L'avantage de ce partenariat est double : d'une part c'est fiscalement intéressant pour le donateur et d'autre part la Fondation du Patrimoine abonde la collecte pour le château de Banne en doublant la collecte jusqu'à 4400 €. Le montant collecté nous sera intégralement reversé après l'envoi des factures acquittées et la visite de conformité des travaux. Un projet de photogrammétrie sera réalisé par le service archéologie pour obtenir une imagerie 3D du château (coût 2000 €).

Il convient de rappeler que **notre association est classée Association d'intérêt général** ce qui permet à tous nos adhérents de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du don ou de la cotisation.

Une deuxième partie de cette 4^{ème} tranche est prévue en 2025 pour sécuriser le poste de défense d'avant-garde situé à gauche de l'entrée du site. D'autre part, une remise en état du mur de refend dans la salle de stockage et la réhabilitation de l'escalier d'accès aux gèoles seront pris en charge dans le projet (coût total estimé 14000 €).

2025 devrait voir la refonte de notre site INTERNET qui est maintenant obsolète.

RAPPORT FINANCIER Année 2023 - Agnès SADOULE)

En 2023, avec la reprise des travaux de sauvegarde des vestiges du château Renaissance nous avons dû verser un acompte de 10 000 € pour l'ouverture du chantier.

Nos ressources se sont principalement concentrées sur les cotisations de nos adhérents et la recette provenant de notre cagnotte sécurisée mise à disposition des visiteurs ainsi que plusieurs visites guidées. On peut noter un bon résultat pour la vente des livres des mines grâce notamment à notre dépôt vente au tabac presse de St-Paul-le-Jeune.

D'autre part, les animations proposées au public (concerts ou théâtre) ne sont pas lucratives malgré un gros travail fourni par les Bénévoles. Seul le LOTO a dégagé un bénéfice intéressant. Pour les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), nous avons dû acheter des supports photos adaptés à une nouvelle présentation pour notre expo photos. Cet achat a été compensé par une aide accordée par le Département de l'Ardèche (300 €).

Nos charges ont porté uniquement sur les dépenses de fonctionnement de l'association (assurance, petites fournitures, l'hébergement de notre site INTERNET et les cotisations de soutien à d'autres associations). Nous organisons toujours un ou deux chantiers de Bénévoles par an pour débroussailler les emprises du Château avec pique-nique offert.

Notre trésorerie doit tenir compte d'un fonds de roulement important nécessaire pour régler les factures avant le paiement des subventions. La collecte participative engagée avec la Fondation du Patrimoine, ne sera réglée qu'à la fin du grand chantier de sauvegarde en 2025 dont le coût de la première partie s'élève à 19 800 €.

| Année 2023 | Dépenses | Recettes | Bénéfices |
|--|--------------------|-------------------|------------------|
| Cotisations (97 adhérents) & Dons | x | 3515,00 € | |
| Vente livres | x | 310,00 € | |
| Recette cagnotte +visites commentées | x | 901,70 € | |
| Intérêts livret A - année 2022 versés en 2023 | x | 480,85 € | |
| Entretien château & chantier Bénévoles | 206,00 € | x | |
| Travaux château Renaissance - 4 ^e tranche | 10 000,00 € | x | |
| Subventions Mairie + Département 07 | x | 1300,00 € | |
| LOTO + Tombola + buvette | 827,10 € | 1978,00 € | 1150,90 € |
| Concerts & Théâtre | 266,59 € | 55,00 € | -211,59 € |
| Jours du Patrimoine | 217,71 € | 83,60 € | -134,11 € |
| Verre de l'amitié & communication | 322,00 € | x | |
| Petites fournitures et timbres | 215,40 € | x | |
| Cotisations de soutien Asso diverses | 95,00 € | x | |
| Assurances Responsabilité civile | 167,58 € | x | |
| Site Internet | 288,00 € | x | |
| TOTAL | 12 605,38 € | 8 624,15 € | |
| RESULTAT EXERCICE 2023 | -3 981,23 € | | |
| Compte courant Crédit Agricole au 31/12/2023 | 2 890,95 € | | |
| Livret A Crédit Agricole au 31/12/2023 | 36 000,00 € | | |
| Caisse au 31/12/2023 | 415,10 € | | |
| Trésorerie au 31/12/2023 | 39 306,05 € | | |

Après un vote à mains levées, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

| PREVISIONNEL ANNEE 2024 | DEPENSES | RECETTES |
|---|--------------------|--------------------|
| Cotisations 2024 + dons (objectif 100 adhérents) | x | 2 500,00 € |
| vente Livres des mines de Banne (70 livres) | x | 500,00 € |
| Recette cagnotte château + visites | x | 1 000,00 € |
| Animations Patrimoine (expo autos + JEP) | 1 000,00 € | 2 000,00 € |
| Achat Ordinateur portable et vidéoprojecteur | 1 300,00 € | x |
| Chantier de Bénévoles | 150,00 € | x |
| Travaux de sécurisation et consolidation du château | 10 000,00 € | x |
| Verre de l'amitié + AG | 200,00 € | x |
| Frais de communication (affiches, flyers, dépliants, abonnement Cévennes Magazine et divers...) | 500,00 € | x |
| Conférences - dolmens, mines, château | 50,00 € | 100,00 € |
| Financement participatif - Fondation Patrimoine | x | 6 000,00 € |
| Subventions Mairie – investissement château | x | 1 000,00 € |
| Subvention Communauté Communes & sponsors | x | 2 500,00 € |
| Intérêt Livret A (pour année 2024) | x | 400,00 € |
| Etude photogrammétrie château - imagerie 3D | 2 000,00 € | |
| Assurance Responsabilité Civile Matmut | 180,00 € | x |
| Adhésion Sauvegarde des monuments anciens d'Ardèche | 30,00 € | x |
| Adhésion Vinezac-sauvegarde pour Transmettre | 30,00 € | x |
| Adhésions La Viste & les Amis de la Pause + Créatifs | 60,00 € | x |
| Fournitures diverses (petit matériel, papeterie, timbres...) | 200,00 € | x |
| Abonnement MTCOM site INTERNET | 300,00 € | x |
| TOTAL | 16 000,00 € | 16 000,00 € |
| | | |
| RESULTAT 2024 | 0,00 € | |

RAPPORT D'ACTIVITE (Année 2023 & 2024) – Guy SADOULE

1 – Activités année 2023

C'est une volonté du conseil d'Administration de limiter en 2023 le nombre de concerts à 2 spectacles. Ces animations sont malheureusement peu rémunératrices pour un travail de Bénévoles important avec aussi beaucoup de concurrences voisines.

Nous nous dirigerons à l'avenir vers des conférences et des expositions patrimoniales.

Un chantier de Bénévoles a été organisé le 7 juin 2023 avec 15 participants pour nettoyer les végétaux parasites dans les emprises du château. C'est toujours un moment important d'engagement et de convivialité pour les Bénévoles.

Les journées européennes du patrimoine ont permis de retrouver les animations habituelles mais avec une expo photos montrée sur des nouveaux présentoirs. Les fours à pain ont été fonctionnels car Thierry de l'association des créatifs a proposé aux visiteurs une journée de pain le samedi midi. Cette animation a réellement séduit tous les visiteurs.

Nous avons organisé un LOTO en novembre qui a eu du succès. Malheureusement les Bénévoles se font rares et nous serons obligés de ne pas renouveler à l'avenir cette animation.

Pour terminer l'année, une expertise du dolmen des Géllys a été réalisée par Sonia Stochetti dans le but de présenter une future conférence pour ce type de monument.

2 – Activités 1^{er} semestre 2024

Visite et expertise par les archéologues de l'Ardèche et de la Région en février. Proposition de photogrammétrie par le service spécialisé du Cermosem basé à Mirabel.

Ouverture du chantier de sauvegarde du château pour la tranche 4.1 en janvier.

Visite du chantier en cours par les adhérents en mars.

Fouille par les archéologues avant chaque intervention sur les 5 chantiers.

Fin des travaux de la tranche 4.1 en juin avec retard à cause des intempéries et des blessures du maçon (coût des travaux 19 800 €). Visionnage de photos des chantiers « avant après ».

Une conférence sur l'histoire des dolmens a été présentée par Sonia Stochetti en avril. La présentation s'est déroulée en deux temps avec d'abord la visite sur site du dolmen des Géllys et ensuite la conférence dans la salle des fêtes. Ce sont plus de 35 personnes qui ont pu apprécier l'exposé sur l'histoire et la structure de ces monuments. Une conférence sur les mines de Banne est programmée le 26 octobre 2024 avec la même logique une partie terrain et théorique ensuite.

Une formidable exposition de véhicules anciens civils et militaires a réjoui les 400 visiteurs le 2 juin 2024 sur l'esplanade du château. Une deuxième édition sera proposée en 2025.

En juin nous avons organisé un chantier de Bénévoles qui a rassemblé 15 participants pour assurer le nettoyage des végétaux qui avaient bien poussé avec les pluies du printemps.

Une vidéo du château a été postée en juin sur Facebook par Cévennes Oraterra le spécialiste média pour le patrimoine sur le Parc National des Cévennes.

La Photogrammétrie est programmée à l'automne 2024.

3 – Les projets pour 2025

Refonte de notre site INTERNET en attente de devis. Possibilité de gérer les adhésions et la newsletter (bulletin de liaison entre les membres). Site responsive et conforme au RGPD.

2^{ème} édition de l'expo des véhicules anciens avec plus d'attractions (vélos et militaires).

Conférence sur l'évolution de la médecine médiévale à aujourd'hui en passant par Léopold Ollier et apprendre les gestes qui sauvent en 2025.

Un projet de livre pour valoriser et illustrer le patrimoine de Banne sur tous les hameaux.

Une nouvelle tranche 4.2 pour continuer le chantier de sauvegarde (devis 13000 €).

- Consolider la base du poste de défense d'avant-garde.
- Remise en état du mur de refend en salle de stockage.
- Réhabiliter l'escalier d'accès aux geôles
- Cristalliser et rehausser le mur du portail d'entrée du château renaissance.

4 – Cagnotte du château

Mise en service depuis le 1^{er} juillet 2021, cette cagnotte a rapporté en trois ans 2586,70 €. Elle nous permet des recettes supplémentaires pour notre budget de fonctionnement sans engager de frais. Elle nous donne aussi un nombre approximatif de visiteurs (arbitrairement 0,10 € par visiteur). On évalue ainsi, avec les avis de Google Maps, entre 7000 et 10000 visiteurs par an.

5 - Le président reprend la parole pour assurer le déroulement des votes

A - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouvelles candidatures: Bruno DALFIUME Marc CHANSEL

Renouvellement de candidatures :

| | |
|----------------------------------|---|
| Jean JACQUET (jusqu'au 31/12/24) | Sébastien STROHL de POUZOLS |
| Agnès SADOULE | Alexandra FEUILLET Paulette BONNET |
| Guy TEYTAUD | Yves BOUTRY Guy SADOULE. |

Après un vote à mains levées, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

B - MODIFICATION DES STATUTS

A la demande de notre établissement bancaire le Crédit Agricole, nous avons dû inclure dans l'article 3 de nos statuts l'adresse précise de notre siège social situé en mairie de Banne.

D'autre part, nous souhaitons modifier l'article 6 pour que chaque administrateur qui s'engage bénévolement dans le Conseil d'Administration assure sa mission avec le maximum d'assiduité.

Article 3 - *L'association, dont le siège social est fixé à la Mairie de BANNE – 1647 route de Banne, 07460 BANNE - poursuivra ses buts en collaboration avec la municipalité, par tous les moyens utiles selon les circonstances et selon ses ressources.
Elle entretiendra, autant que possible, de bonnes relations avec les autres associations ayant leur siège sur la commune de Banne.*

Après un vote à mains levées, l'article 3 est voté à l'unanimité.

Article 6 - *En cas d'absence injustifiée pendant 3 réunions consécutives au Conseil, un administrateur sera considéré comme démissionnaire du Conseil d'Administration.
Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour deux années renouvelables.*

Après un vote à mains levées, l'article 3 est validé par

**24 votes pour (dont 4 pouvoirs
2 abstentions
1 vote contre.**

Fait à Banne le 27 juillet 2024

Le Président
Sébastien STROHL de POUZOLS

La trésorière
Agnès SADOULE

Le secrétaire
Guy SADOULE